



Les pôles de compétitivité au ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche

La politique des pôles de compétitivité est née en 2004-2005. Elle trouve son ancrage dans la promotion de la recherche-développement et le développement de coopérations renforcées entre des entreprises, des centres de recherche et des organismes de formation dans des projets collaboratifs. Dès la première phase des pôles, cette démarche solidaire et partenariale a été source de progrès. Elle est un outil majeur au service de la compétitivité de la France et de sa capacité à conquérir de nouveaux marchés.

Les pôles de compétitivité constituent un axe essentiel de la politique du ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche en faveur des entreprises agroalimentaires et des agro-industries.

Douze pôles sont centrés sur des thématiques intéressant les filières agricoles, forestières, équine et halieutiques et plus d'une vingtaine si l'on prend en considération ceux qui ont inscrit ces thématiques dans leurs objectifs secondaires. La diversité des secteurs de production suivis par le Ministère est bien représentée.

Ces pôles sont porteurs d'innovation à tous les stades de la production et de la transformation des produits, dans l'ensemble des filières. Ils contribuent également à intégrer les technologies du futur dans la recherche de nouveaux débouchés, de nouveaux produits ou de nouveaux équipements de fabrication ou de contrôle de la qualité.

Ces pôles couvrent l'ensemble du territoire national. Ils contribuent ainsi au développement de l'innovation au bénéfice des filières concernées.

À travers la mise en réseau des centres de recherche, des industries et des établissements de formation, les pôles de compétitivité jouent un rôle fondamental dans la mise en œuvre de l'emprunt national pour les investissements d'avenir pour construire la France de demain.

Juillet 2010



QU'EST-CE QU'UN PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ ?

Une démarche partenariale sur une thématique et un territoire donnés.

Un pôle de compétitivité rassemble sur un territoire donné, des entreprises, des laboratoires de recherche et des établissements de formation pour développer des synergies et des coopérations. D'autres partenaires dont les pouvoirs publics, nationaux et locaux, ainsi que des services aux membres du pôle sont associés.



QUELS OBJECTIFS POUR LES PÔLES ?

Renforcer la compétitivité de l'économie française et développer la croissance et l'emploi sur des marchés porteurs :

- en accroissant l'effort d'innovation ;
- en confortant des activités, principalement industrielles, à fort contenu technologique ou de création sur des territoires ;
- en améliorant l'attractivité de la France, grâce à une visibilité internationale renforcée.



QUELLE STRATÉGIE POUR LES PÔLES ?

À partir d'une vision partagée par les différents acteurs, chaque pôle de compétitivité élabore sa propre stratégie à cinq ans, ce qui lui permet de :

- concrétiser des partenariats entre les différents acteurs ayant des compétences reconnues et complémentaires ;
- bâtir des projets collaboratifs stratégiques de R&D qui peuvent bénéficier d'aides publiques, notamment auprès du fonds unique interministériel (FUI) ;
- promouvoir un environnement global favorable à l'innovation et aux acteurs du pôle en conduisant des actions d'animation, de mutualisation ou d'accompagnement des membres du pôle sur des thématiques telles que la formation et les ressources humaines, la propriété industrielle, le financement privé, le développement à l'international, etc.



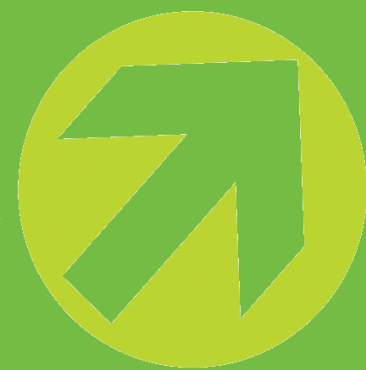
QUELS SOUTIENS PUBLICS POUR LES PÔLES ?

L'État s'attache à promouvoir un environnement global favorable aux entreprises et à l'innovation et à soutenir l'effort de recherche et de développement déployé au sein des pôles de compétitivité. Ainsi, aux niveaux national ou régional, il accompagne leur développement :

- en octroyant, via le fonds unique interministériel, des aides financières aux meilleurs projets de recherche et de développement et de plates-formes d'innovation lors d'appels à projets ;
 - en finançant partiellement les structures de gouvernance des pôles, aux côtés des collectivités locales et des entreprises ;
 - en impliquant divers partenaires : l'Agence nationale de la recherche (ANR) et OSEO financent des projets de R&D menés par des acteurs des pôles de compétitivité ou encore la Caisse des dépôts ;
 - en y focalisant les moyens nouveaux des centres publics de recherche ;
 - enfin, en s'appuyant sur les collectivités locales qui peuvent aussi soutenir financièrement des projets (R&D, plates-formes d'innovation) présentés par les pôles.
- Les pôles de compétitivité jouent par ailleurs un rôle primordial dans l'émergence et la participation aux projets financés dans le cadre de l'emprunt national en faveur des investissements d'avenir.

Les 12 pôles de compétitivité

suivis par le ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche



Industries et Agro-Ressources

Pôle de compétitivité à vocation mondiale

- **Thématiques** : Biomolécules-Bioénergie-Agromatériaux
Ingrédients et principes actifs issus de co-produits végétaux
- **Territoires** : Champagne-Ardenne, Picardie
- **Site internet** : www.iar-pole.com

Végépolys

Pôle de compétitivité à vocation mondiale

- **Thématiques** : Innovation et création variétale-qualité sanitaire des semences et plants - horticulture-paysage urbain.
- **Territoire** : Pays-de-la-Loire
- **Site internet** : www.vegepolys.eu

AgriMip innovation

Pôle de compétitivité

- **Thématiques** : Agrochaînes = optimiser les maillons d'élaboration des produits, de l'aval vers l'amont.
- **Territoire** : Midi-Pyrénées
- **Site internet** : www.agrimip-innovation.fr

Aquimer

Pôle de compétitivité

- **Thématiques** : Production, transformation et valorisation des produits issus de la pêche et de l'aquaculture
- **Territoire** : Nord-Pas-de-Calais
- **Site internet** : www.poleaquimer.com

Céréales Vallée

Pôle de compétitivité

- **Thématiques** : céréales - semences /transformation alimentaire ou non alimentaire
- **Territoire** : Auvergne
- **Site internet** : www.cereales-vallee.org

Pôle européen d'innovation fruits et légumes

Pôle de compétitivité

- **Thématiques** : Production et transformation dans la filière fruits et légumes
- **Territoires** : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon
- **Site internet** : www.peifl.org

Q@LI-MEDiterranée

Pôle de compétitivité

- **Thématiques** : vigne et vin/céréales/fruits et légumes
- **Territoire** : Languedoc-Roussillon
- **Site internet** : www.qalimediterranee.fr

Filière équine

Pôle de compétitivité

- **Thématiques** : Filière équine, secteur du trot, du galop et du sport
- **Territoire** : Basse-Normandie
- **Site internet** : www.pole-filiere-equine.com

Qualitropic

Pôle de compétitivité

- **Thématiques** : Innovation dans les produits agricoles tropicaux et leur transformation
- **Territoire** : Ile de la Réunion
- **Site internet** : www.qualitropic.com

Valorial

Pôle de compétitivité

- **Thématiques** : lait, viandes, ovo-produits - ingrédients fonctionnels - nutrition et santé (animale et humaine).
- **Territoires** : Bretagne, Pays de la Loire, Basse Normandie
- **Site internet** : www.pole-valorial.fr

Vitagora

Pôle de compétitivité

- **Thématiques** : goût, nutrition, santé (transformation de céréales, vin, fromage, condiments)
- **Territoires** : Bourgogne, Franche Comté
- **Site internet** : www.vitagora.com

Xylofutur

Pôle de compétitivité

- **Thématiques** : filière bois
- **Territoire** : Aquitaine
- **Site internet** : www.xylofutur.fr

Les pôles de compétitivité

et le ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche

